# Green Cottage - Stafafell

Montagne · Islande

| | |
|---|---|
| **Coordonnées GPS** | 64.42045, -14.85302 |
| **Altitude** | 46 m |
| **Hauteur maximale** | 100 m max |
| **Accès** | Accès à pied < 1 000 m |
| **Aérodrome le plus proche** | Aéroport de Hornafjörður<br>23 km, direction SO · spot 39 m plus haut |
| **Référence du spot** | 312871 |

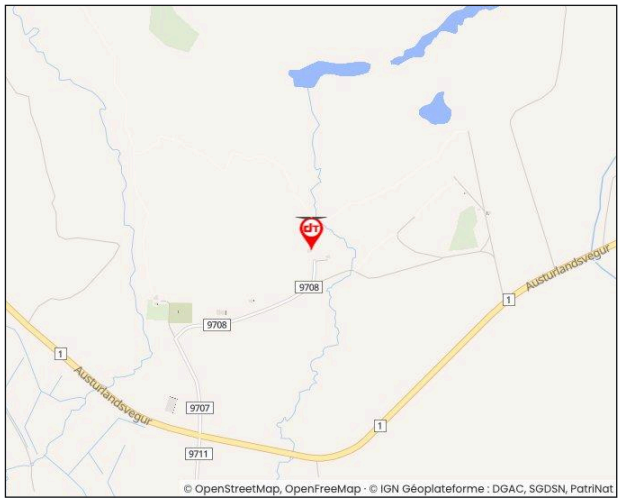


Situation du spot et restrictions (image de la carte Drone-Spot)

## Soleil (heures locales, UTC)

| Jour | Aube | Lever | Coucher | Crépuscule | Durée du jour | Heure dorée |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Mar. 24 nov.** | 08:53 | 10:00 | 15:32 | 16:39 | 5 h 32 | – |
| **Mer. 25 nov.** | 08:56 | 10:03 | 15:30 | 16:37 | 5 h 26 | – |
| **Jeu. 26 nov.** | 08:58 | 10:06 | 15:27 | 16:35 | 5 h 20 | – |

## Aérodromes à proximité

| Aérodrome | Type | Distance | Altitude |
|---|---|---|---|
| Aéroport de Hornafjörður | Aéroport | 23 km, direction SO | 7 m |

## Description

Spot à proximité du Green Cottage. Superbes éclairages Proche de HORNAFJÖRÐUR

**Scannez pour ouvrir la fiche à jour : météo, carte et restrictions.**

https://www.drone-spot.tech/fiche-spot.aspx?id=312871

Avant chaque vol : vérifiez la carte des zones UAS, les NOTAM et les zones temporaires, la météo et l'indice Kp.

# Préparer le vol

## Check-List avant le vol

- ☐ Zone vérifiée : zones UAS, restrictions, espaces protégés
- ☐ NOTAM et zones temporaires consultés
- ☐ Météo : vent, rafales, pluie, visibilité ; indice Kp
- ☐ Numéro d'exploitant affiché sur le drone
- ☐ Attestation de formation ou brevet sur soi
- ☐ Assurance responsabilité civile vérifiée
- ☐ Batteries chargées : drone, radiocommande, téléphone
- ☐ Hélices, moteurs et châssis en bon état
- ☐ Carte mémoire en place et vide
- ☐ Logiciels à jour, compas et IMU étalonnés
- ☐ Retour automatique : point et hauteur de retour réglés
- ☐ Signalement électronique ou identification à distance actif
- ☐ Zone de décollage dégagée, personnes informées et à distance
- ☐ Observateur présent si vol en immersion

## Règles essentielles de la catégorie ouverte

Ce pays applique les règles européennes des drones (catégorie ouverte) ; il peut y ajouter ses propres zones et conditions.

- Hauteur maximale : 120 m au-dessus du sol, moins là où une restriction l'impose.
- Gardez toujours le drone à vue ; en vol en immersion, un observateur le garde à vue à vos côtés.
- Ne survolez jamais un rassemblement de personnes et respectez les distances de votre sous-catégorie (A1, A2 ou A3).
- Respectez les zones géographiques UAS : abords des aérodromes, zones interdites ou réglementées, espaces protégés, sites sensibles.
- Enregistrez-vous comme exploitant si le drone pèse 250 g ou plus ou porte une caméra (sauf jouet), et affichez le numéro sur le drone.
- Formation : attestation en ligne A1/A3 à partir de 250 g ou pour un drone de classe C1 ; certificat A2 pour voler plus près des personnes avec un drone de classe C2.
- Cédez toujours le passage aux aéronefs habités et posez-vous si l'un d'eux approche.
- Respectez la vie privée : pas d'images permettant d'identifier des personnes sans leur accord ; la prise de vue aérienne est interdite dans certaines zones.
- Vérifiez votre assurance responsabilité civile.

*Résumé non exhaustif : les règles évoluent. Référence : guide de la catégorie ouverte de la DGAC et réglementation du pays.*

## Liens utiles

**Carte des zones UAS autour du spot :** https://www.drone-spot.tech/carte-uas.aspx?lat=64.42045&lon=-14.85302
**Bibliothèque du télépilote :** https://www.drone-spot.tech/bibliotheque

## Mes notes de vol

Fiche d'information générée par Drone-Spot à partir des données de la communauté : elle ne remplace ni l'information aéronautique officielle ni la réglementation. Le télépilote reste responsable de son vol.